



Les vœux du maire pour 2012 : 800 titularisations en 4 ans Sur 20 000 non titulaires !



Le maire de Paris a fait sienne la formule de Laurence Parisot « la vie, la santé, l'amour sont précaires, pour quoi le travail échapperait il à cette règle ? »

Ainsi, à la Ville de Paris, le nombre de non titulaires est effrayant : près de 20 000, en vacations, contrats aidés, CDD, cdi...et nous sont partout ! Au lieu d'augmenter les effectifs d'emplois statutaires, la Ville choisit d'augmenter la précarité des collègues.

Pour garder son AAA, la Ville est prête à exploiter les contrats précaires.

Pour éviter de titulariser les agents qui rentreraient dans la nouvelle loi, la Ville ne renouvelle pas des contrats.

Pour minimiser la portée des titularisations, la Ville exclue 90 % d'entre nous !

De notre côté, nous avons d'autres vœux pour 2012 : que cette année, permette de réduire la précarité des emplois, des vies de milliers d'agents de la ville de Paris. Que 2012 permettent de développer des services publics avec davantage d'emplois titulaires.

Pour le collectif non titulaire de la CGT Ville de Paris, la bataille avec vous doit continuer !

Nos vœux : l'ouverture urgente des négociations sur :

- Une loi de titularisation, élargie à l'ensemble des personnels précaires, seule à même d'apporter des réponses statutaires et collectives et de répondre à des besoins permanents du service public,
- Dans l'immédiat, l'arrêt des mises au chômage des collègues et l'arrêt du recrutement de non-titulaires
- Le développement et la création d'emplois publics,
- Le renforcement des droits sociaux des non-titulaires (dont la subrogation aux 3 jours de carence), la reconnaissance de leurs qualifications,
- Pour ceux et celles qui ne pourraient pas être titularisés (en particulier les collègues non européens) : un déroulement de carrière aligné sur celui des titulaires : A travail égal, salaire égal !

Faisons-nous entendre par notre employeur ! Rejoignez le collectif des non titulaires Et 2 rendez vous :

- ✚ Premier rassemblement 2012 contre la précarité des emplois dans la fonction publique : Mercredi 18 janvier entre 13h et 14 h place de la Bourse.
- ✚ Assemblée générale contre la précarité le 17 février entre 9H30 et 11 h 30 à la Bourse du travail. Vous y avez le droit sur votre temps de travail.